

CAPES et CAER interne SVT

Réunion des formateurs du 19 novembre 2025

Retour sur la session 2025

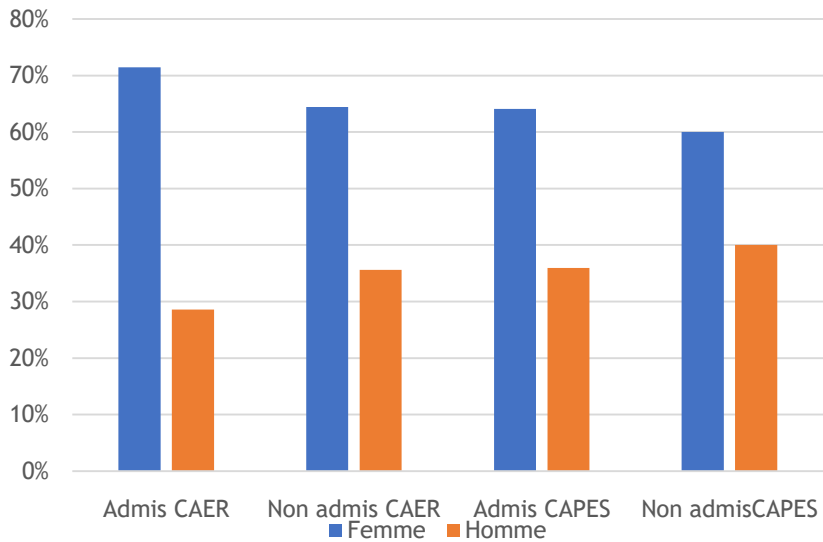
► Rappel sur les épreuves:

	Épreuve d'admissibilité	Épreuve d'admission
Coefficients et modalités	Coefficient 1 Un dossier de RAEP de 8 pages maximum (2 + 6) et annexes de 10 pages maximum (1 ou 2 exemples). Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur. Le candidat atteste sur l'honneur de l'authenticité de toutes les informations figurant dans son dossier. Jury : double correction	Coefficient 2 Durée préparation : 2 h Durée épreuve : 1h15 max Exposé : 40 min max Entretien : 35 min max Jury : 3 personnes (un IA-IPR, un professeur de collège-lycée, un professeur de l'enseignement supérieur)

Quelques éléments statistiques :

	Capes interne			Caer		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Présents	147	86	233	118	75	193

pour 258 inscrits au CAER et 378 au Capes.



Ratio par genre aux deux concours

► Données chiffrées concernant le Capes interne SVT

Nombre d'inscrits	378
Nombre de candidats présents (ayant envoyé un dossier de RAEP)	233
Moyenne des dossiers de RAEP des candidats admissibles	11,17/20
Note minimale du dossier de RAEP	01/20
Note maximale du dossier de RAEP	14,6/20
Barre d'admissibilité	8/20
Nombre d'admissibles	171
ADMISSION	
Nombre de candidats admissibles présents	145
Moyenne à l'épreuve orale des candidats admis	11,41/20
Moyenne aux deux épreuves (RAEP et oral) des candidats admis	11,69/20
Barre d'admission en liste principale	9,1/20
Nombre d'admis en liste principale	64
Nombre d'inscrits en liste complémentaire	0

65 postes
ouverts

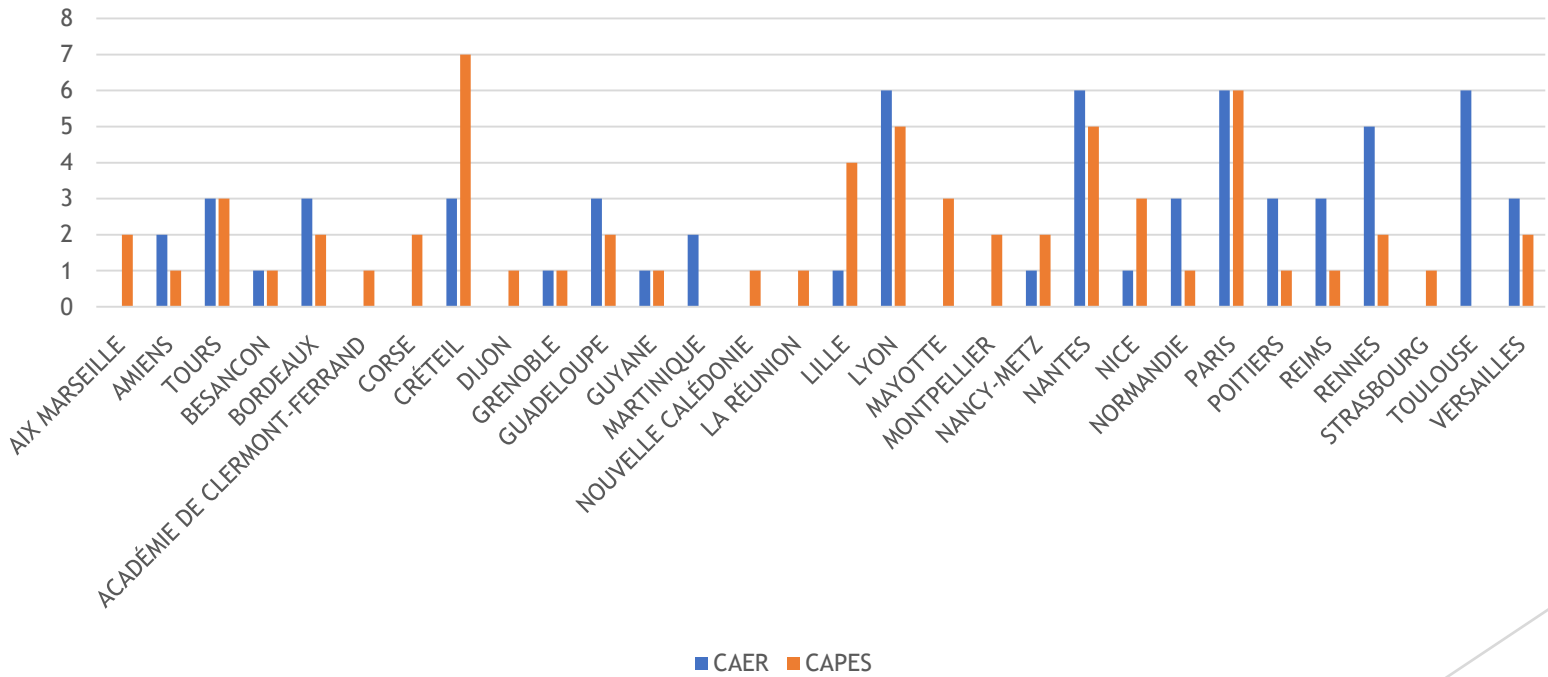
► Données chiffrées concernant le CAER SVT

Nombre d'inscrits	258
Nombre de candidats présents (ayant envoyé un dossier de RAEP)	193
Moyenne des dossiers de RAEP des candidats admissibles	11,6/20
Note minimale du dossier de RAEP	01/20
Note maximale du dossier de RAEP	14,4/20
Barre d'admissibilité	9/20
Nombre d'admissibles	141
ADMISSION	
Nombre de candidats admissibles présents	124
Moyenne à l'épreuve orale des candidats admis	10,94/20
Moyenne aux deux épreuves (RAEP et oral) des candidats admis	11,2/20
Barre d'admission en liste principale	9/20
Nombre d'admis en liste principale	63

95 contrats
ouverts

	CAER	CAPES
Assistant d'éducation		6
Contractuel 2nd degré		42
Enseignant stagiaire 2e degré		1
Enseignant non titulaire établissement scolaire étranger		2
Maître auxiliaire		3
Maître contractuel et agréé titulaire	15	
Maître délégué	46	
Personnel administratif et technique MEN		1
Personnel enseignant non titulaire fonction publique		2
PLP		1
Professeur des écoles		2
Sans emploi	2	2
Vacataire du 2nd degré		2

Situation professionnelle des admis CAPES et CAER



Répartition académique des admis

Les principales remarques du jury

❑ Sur le Raep:

▶ *Première partie du dossier de RAEP :*

Cette partie doit permettre au candidat de présenter son parcours, même si celui-ci ne l'a pas conduit à enseigner des SVT, d'y sélectionner des activités significatives, d'en dégager tout atout en lien avec l'enseignement des SVT dans le second degré, et d'en montrer la transposition dans le cadre de ce futur métier. Le candidat doit choisir dans ses expériences professionnelles, celles qui sont en rapport avec l'enseignement des SVT et les compétences attendues.

▶ *Deuxième partie du dossier de RAEP :*

Il s'agit pour le candidat d'exposer et d'analyser conjointement une « réalisation pédagogique ». Cette dernière s'entend comme un ensemble d'actions mises en œuvre par le candidat, pour faire acquérir aux élèves certaines connaissances et compétences définies dans les programmes.

On n'attend pas du candidat une simple description d'un acte pédagogique mais une analyse réflexive permettant de justifier les choix opérés, d'en identifier les réussites et éventuellement les obstacles. En outre, on n'attend pas du candidat une réalisation « idéale » mais une réalisation où l'on appréhende les modalités pédagogiques mises en jeu, les effets sur les apprentissages des élèves et leurs résultats.

Attention : non-respect du nombre de pages, communication de documents type rapport d'inspection, dossier de RAEP sans page de couverture ou non signée et ne comportant pas d'attestation sur l'honneur.

Et on commence à voir des usages de l'IA qui se voient....

❑ Sur l'épreuve orale :

Le jury est particulièrement attentif aux focales et éléments d'évaluation suivants :

- ▶ La cohérence de la démarche proposée : qualité des objectifs et de la démarche scientifique, cohérence des activités articulées entre-elles;
- ▶ La conception de mises en situation pertinentes permettant des apprentissages cohérents avec les objectifs fixés et les supports fournis;
- ▶ La mise en œuvre de la réalisation pratique;
- ▶ La nature et l'organisation des traces écrites et des productions des élèves;
- ▶ L'intégration d'une dimension évaluative au service des apprentissages;
- ▶ Les connaissances fondamentales relatives aux sciences de la vie et de la Terre;
- ▶ Placer son enseignement dans le cadre plus général de la formation de l'élève et de sa scolarité (domaine éducatif);
- ▶ La qualité de la communication.

	Moyenne sur 20	% des candidats ayant obtenu S ou TS
Démarche et cohérence de la séquence	5,5	28 %
Activités et apprentissages	6,0	35,5 %
Réalisation pratique	8,7	50,3 %
Productions élèves et traces écrites	6,6	12,1 %
Évaluation	6,5	22,4 %
Connaissances scientifiques	6,4	32,1 %
Domaine éducatif	9,9	46,4 %
Communication	12,2	60,9 %

Résultats des candidats par item d'évaluation (données cumulant Capes et CAER)

4 niveaux de maîtrise : TS : très satisfaisant ; S : satisfaisant ; I : insuffisant ; TI : très insuffisant

La maquette des leçons depuis 2024

- ❑ 3 composantes à détailler dans un ordre au choix du candidat :
 - ▶ Une situation motivante
 - ▶ Une évaluation
 - ▶ Une activité pratique
- ❑ Une démarche explicite intégrant ces 3 temps
- ❑ Des documents intégrés dans les 3 composantes ou dans la démarche. Ils sont à didactiser, si nécessaire.
- ❑ S'ils ne sont pas support de travail dans une des 3 composantes, les candidats doivent rapidement expliquer ce qu'il en ferait (pas de consignes, ni de productions) → intention

Niveau : Cycle 3

Thème du programme : Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent

Titre : Production d'un aliment : le yaourt

Votre exposé doit répondre au sujet par une démarche cohérente au service de la construction de compétences intégrant évaluation, mise en situation motivante et activité pratique élève utilisant le matériel proposé.

Tous les documents présents dans le sujet sont à inclure dans la démarche, dans l'ordre de votre choix.

Matériel	- Vidéo : la fabrication du yaourt - 1 b�cher avec 50 cl de lait entier UHT, - 3 r�cipients (type pots de yaourts en verre) de 15 cl, - 1 yaourt nature, - 3 pastilles � coller sur les pots (pour identification), - pH m�tre ou papier pH, - cuill�re � caf�, spatule, film alimentaire - b�cher 10 ml, - Etuve - R�frig�rateur, - Microscope - Lame et lamelle - Bleu de m�thyl�ne
Documents	- Document 1 : Etiquette d'un yaourt fermier - Document 2 : Des ferments pour fabriquer le yaourt - Document 3 : Temp�rature et fermentation - Document 4 : La fermentation lactique - Document 5 : Organisation micellaire des cas�ines
Secours	- Fiche protocole de fabrication du yaourt

Les sujets

- ❑ Toutes les parties de programmes peuvent faire l'objet d'un sujet (sixième et enseignement scientifique compris). Il est attendu de se placer comme un enseignant de SVT pouvant traiter de sujets dans la cadre de tous les programmes.
 - ▶ Exemples sur la démarche technologique : production de yaourt, utilisation du microscope etc.
 - ▶ Exemple en enseignement scientifique : projet numérique avec EXAO...

Les activités pratiques et la sécurité

- ▶ Les consignes de sécurité ne sont plus données aux candidats , il a dans sa salle avec tous les EPI à disposition et donc à lui de les utiliser à bon escient.
- ▶ Les **fiches techniques** et les **fiches protocoles** sont données quand le jury considère que le geste est très technique ou que des points de vigilance pour un protocole réussi sont nécessaires. Beaucoup sont à disposition dans la suite étamine-concours.

Les changements pour la session 2026

- ▶ Cap au Nord !
- ▶ A compter de la session 2026, le concours déménage sur l'académie de Lille. Il sera hébergé au lycée Valentine Labbé à La Madeleine;
<https://lycee-valentine-labbe.fr/wordpress/>
- ▶ Le directoire change de président, Myriam Gaujoux succède à Bertrand Pajot;
- ▶ Armelle Vialar demeure vice-présidente et Guillaume Azéma secrétaire général du concours.



Les auditeurs libres ne sont plus autorisés, mais les formateurs pourront venir observer les leçons (seulement les après midi et en prévenant la présidence pour l'organisation de leur venue): au bilan peu de demandes..

Par politesse, la présidence apprécierait que les admissibles qui ne se présentent pas à l'oral préviennent de leur absence le plus tôt possible, le directoire ne demandant pas aux candidats démissionnaires de justifier leur absence mais de l'en informer. La libération des créneaux permettrait ainsi de répondre à des demandes légitimes de candidats d'aménagement des horaires par exemple.

Consultez la page des concours STVST



Concours STVST

Sciences et technologies du vivant, de la santé et de la terre

☼ Paramètres d'affichage

Rechercher



Accueil

Sciences de
la vie et de la
Terre

Biotechnologies
- génie
biologique

Biotechnologies
santé
environnement

Sciences et
techniques
médico-sociales

Coiffure

Esthétique
cosmétique

Horticulture

Prothésiste
dentaire

Sciences de
la vie et de
la Terre



Bio-
technologies
- génie
biologique



Bio-
technologies
santé
environnement



Sciences et
techniques
médico-
sociales



Coiffure



Esthétique
cosmétique



Horticulture



Prothésiste
dentaire



Concours ouverts, prolongation du calendrier d'inscription, postes ouverts pour la session 2026.

La liste des concours ouverts pour la session 2026 Concours ouverts en 2026 Dates (...)

En savoir plus

Merci de votre attention

Nous sommes à votre écoute pour les questions !